

LES DISPARITIONS POLITIQUES EN ARGENTINE

"La disparition de personnes pour motifs politiques doit être envisagée comme une pratique génocidaire, un crime contre l'humanité, un délit imprescriptible, imposant l'obligation d'une collaboration internationale pour l'identification de ses auteurs et appelant le refus absolu de la mort présumée."

Cardinal Arns de São Paulo
Préface au rapport de "Clamor"

Tiré de Dial No. 830, 27 janvier 1983.

1. D'où sont-ils?

Nous sommes portés à conclure, lorsqu'il est question des disparus d'Argentine, que la politique de disparition instaurée par la junte militaire du général Videla en 1976, ne visait que des personnes de nationalité argentine. Le rapport de "Clamor" révèle qu'il n'en est rien.

Les disparus ne sont pas de nationalité argentine seulement. La liste publiée par Clamor indique chaque fois de quelle nationalité étaient les disparus. On se souvient qu'en 1982, l'Italie s'était émue en apprenant que des centaines de disparus avaient la nationalité italienne. Mais qu'a-t-on entrepris pour retrouver les disparus des 27 pays mentionnés dans la liste de Clamor:

- | | | |
|------------|------------------|-------------|
| -Allemagne | -Espagne | -Paraguay |
| -Argentine | -France | -Pérou |
| -Autriche | -Guatemala | -Pologne |
| -Bolivie | -Grande-Bretagne | -Syrie |
| -Brésil | -Irlande | -Suède |
| -Chili | -Israël | -Suisse |
| -Colombie | -Italie | -Uruguay |
| -Cuba | -Japon | -Etats-Unis |
| -Equateur | -Liban | -Venezuela |

Parmi les renseignements extrêmement complets que donne le rapport "Disparus en Argentine", on trouve entre autres une liste de tous les lieux de détention et de torture et des cartes avec leur situation géographique.

2. Où sont-ils?

Introduction au rapport de "Clamor"
du 13 janvier 1983



Personne n'est une île.

Aucune disparition n'est un fait isolé.

Chaque homme de cette liste est, en même temps, fils, frère, et souvent, père.

Chaque femme de cette liste est, en même temps, fille, soeur et, souvent, mère.

Et chaque enfant de cette liste est aussi fils ou fille, petit-fils ou petite-fille.

Derrrière chaque nom il y a la tragédie d'une famille traumatisée, incomplète, terrorisée et blessée.

Une famille vivant avec le terrible souvenir du moment de l'enlèvement, de la violence de la disparition.

Un moment gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins, un traumatisme permanent pour les créatures alors présentes.

Les cris, les bruits, les coups, les sanglots, la clameur de l'agression et de la violence.

Foyers violés et mis à sac.

Vies mutilées.

Ensuite, le silence.

Le silence paralysant de la peur.

Le silence des portes et fenêtres fermées précipitamment dans le voisinage.

Fermées pour ne pas entendre, pour ne pas voir, pour ne pas savoir.

Puis alors, le vide.

Le vide des lits défaits, encore tièdes.

Des plats de nourriture abandonnés sur la table.

Des jouets tombés par terre.

Le vide permanent.

Mais le silence ne peut durer toujours.

Le besoin de savoir fait dépasser la peur:

"Où sont-ils?"

Où sont-ils ces 7 291 hommes, femmes et enfants?

Ainsi que les milliers d'autres qui ne sont pas sur cette liste?

Une liste à l'établissement de laquelle Amnesty International a contribué.

Ainsi que les huit organisations de droits de l'homme en Argentine:

-Grands-mères de la place de mai;

-Assemblée permanente des droits de l'homme;

-Centre d'études légales et sociales;

-Familles de disparus et de détenus pour raisons politiques;

-Ligue argentine des droits de l'homme;

-Mères de la place de mai;

-Mouvement oecuménique des droits de l'homme;

-Service paix et justice pour l'Amérique latine.

Mais la majorité des noms et des informations proviennent du témoignage personnel des familles et des amis, confié au soin pastoral de l'archevêché de São Paulo.

La publication de cette liste (qui n'est que partielle par rapport au total des détenus-disparus) est un hommage rendu à la persévérance de ceux qui ont voulu garder l'espérance.

Un hommage rendu à ceux qui savent qu'il est plus important d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

Un homme rendu à tous les hommes, femmes et enfants qui ont disparu mais qui ne sont pas oubliés.

Leurs familles, les organisations de droits de l'homme, nous tous, avons le droit de savoir: Où sont-ils?

3. N'en croyez rien!

Nous reproduisons ici le témoignage d'un membre de la famille d'un disparu. Tiré de Latinamérica Press, 18 novembre 1982, vol. 14. No. 42.

Testament

Lorsqu'ils prétendent que je ne suis pas en prison, n'en croyez rien.

Un jour, ils devront bien l'admettre

Lorsqu'ils vous disent qu'ils m'ont relâché, n'en croyez rien.

Un jour ils devront admettre qu'ils ont menti.

Lorsqu'ils vous disent que j'étais un traître, n'en croyez rien.

Un jour ils devront reconnaître que j'étais loyal.

Lorsqu'ils vous disent que je suis en France, n'en croyez rien.

Ne les croyez pas lorsqu'ils vous montrent ma fausse carte d'identification. Ne les croyez pas.

Ne les croyez pas lorsqu'ils vous montrent une photo de moi. Ne les croyez pas.

Ne les croyez pas lorsqu'ils assurent que la lune est la lune.

S'ils vous assurent que la lune est la lune, ne les croyez pas.

Ou que ceci est ma voix sur un enregistrement, ou ma signature sur un papier,

n'en croyez rien.

S'ils prétendent qu'un arbre est un arbre, n'en croyez rien.

Ne croyez rien de ce qu'ils vous disent, de ce qu'ils vous jurent, de ce qu'ils vous montrent.

Ne les croyez pas.

Et quand le jour viendra finalement où l'on vous demandera de venir identifier mon cadavre, et que vous verrez là, et entendrez une voix expliquer "Nous l'avons abattu. Il s'est échappé au cours d'une session de torture. Il est mort". Lorsqu'ils vous diront que je suis éternellement, définitivement et absolument mort," ne les croyez pas.

Ne les croyez pas.

Ne les croyez pas.



Par le parent d'un disparu, FEDEFAM, Volume I, novembre 1982.

D'où sont-ils?, Où sont-ils?, tiré de Dial No. 830, 27 janvier 1983.

N'en croyez rien, tiré de Latinamérica Press, 18 novembre 1982, vol. 14 no. 42.

Traduit de l'anglais par l'Entraide Missionnaire.